

La feuille de printemps

de

VERSONNEX

52

mai 2026

La nouvelle équipe
se présente



La 1^{ère} ordonnance verte
du PDG a lieu à Versonnex

Un bar éphémère ouvre dès
le mois de mai au marché



VERSONNEX

Inscrivez-vous à la newsletter sur
www.versonnex.fr

ÉDITO

ENSEMBLE, CONTINUONS À ÉCRIRE L'HISTOIRE DE VERSONNEX !

Chères Versonnexoises, chers Versonnexois,

Je tiens d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée ce dimanche 15 mars, en portant notre liste à la tête de la commune avec une très large majorité. Ce résultat est une belle preuve de notre attachement à notre village et à ses valeurs de solidarité, de proximité et d'engagement.

Je souhaite que tous les habitants de Versonnex se sentent entendus et concernés. Quel que fut votre choix ou votre participation au scrutin, votre intérêt pour notre commune compte et guidera notre action. Une attention particulière sera portée aux jeunes, afin qu'ils puissent s'impliquer dans les projets qui les concernent : ils sont l'avenir de Versonnex et doivent pouvoir prendre une part active à la vie de notre commune.

Mon équipe est déjà au travail, déterminée à servir l'intérêt de tous les habitants, sans distinction. Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'expérience et la continuité apportées par un certain nombre d'élus sortants parmi lesquels, Jacques Dubout, qui reste à nos côtés comme conseiller au sein du conseil municipal. Ainsi, nous poursuivrons les actions engagées, tout en innovant pour répondre aux nouveaux défis.

Plusieurs chantiers vont démarrer rapidement : nous allons entreprendre la rédaction du cahier des charges pour l'audit sur la circulation routière, et un comité de pilotage sera prochainement mis en place pour le projet de parc central. Nous continuerons à travailler sur les sujets essentiels, qui nous préoccupent tous, à savoir : les actions du CCAS, le soutien et le développement d'initiatives pour améliorer l'accès aux soins, la recherche de repreneurs pour le commerce de la Forge, pour n'en citer que quelques-uns.

Ce mandat sera celui du dialogue, de l'écoute et de l'action. Nous mettrons toute notre énergie à préserver ce qui fait la richesse de notre commune : son cadre de vie, sa convivialité et son dynamisme, notamment au travers de ses nombreuses associations.

Je ferai tout mon possible, avec l'ensemble du conseil municipal, pour être à la hauteur de vos attentes et mener nos projets à leur terme. Ensemble, nous allons continuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, grandir et se projeter. Merci pour votre soutien, et à très vite sur le terrain !

» Pierre MADER
Maire de Versonnex

La feuille de printemps de VERSONNEX

Le Mot du Maire P2

Actualités municipales P2

- Les échos du Conseil Municipal
- Présentation du Conseil Municipal
- Finances

Vie communale P8

- CCAS
- Le marché de Versonnex
- L'épicerie de la Forge
- Bibliothèque
- Ça se passe à Versonnex
- Thé littéraire
- Harry Potter à la librairie café Recto Verso
- Repair café

Environnement P16

- Lutte contre le frelon asiatique
- Versonnex fête la nature
- La boîte à graines est toujours là
- Je vous ai apporté des fleurs
- Versonnex, pionnière avec la première ordonnance verte du Pays de Gex

Côté associations P20

- ASVG5 Cross
- Les Paniers de Versonnex
- Le Sou des écoles de Versonnex
- Les Ateliers de Colette
- Fitmeandrea
- Art et culture, appel à tous les artistes

Évènements à venir P23

- Festival Tôt ou t'Arts
- Fête des mères
- Parcours du cœur
- L'Ensemble Jean Philippe Rameau
- Société musicale de Ferney-Voltaire
- Ecole de musique de Versonnex
- Versoléo
- 5^{ème} édition du Tour de France Féminin

Informations diverses P26

- Quelques règles de bon voisinage
- Dépôts sauvages
- Nos animaux sous contrôle

État-Civil P27

Services de Versonnex P27

Les Echos du Conseil Municipal

D'octobre 2025 à mars 2026 le conseil municipal a :

- Approuvé la modification du tableau des emplois permanents au 1er septembre 2025 et la création des postes pour la nécessité de la commune au 1er octobre 2025 ;
- Adhéré à la convention de participation pour le risque «Prévoyance» conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1er janvier 2026 ;
- Approuvé l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la caisse d'épargne au taux fixe de 2,89% par an, pour un montant de 200 000,00€ et des frais de dossier d'un montant de 800€ ;
- Approuvé l'acquisition des parcelles A1180, A1185 et A1186 à l'euro symbolique appartenant à l'opération SCCV L'EVIDENCE, représentée par M. RIZZO, à raison de 470 m² de l'Emplacement Réserve VER4, pour la réalisation de la voie douce le long de la route de Maconnex ;
- Accepté à la majorité 13 votes pour et 4 abstentions, le tarif des locations de salle et de matériel, à compter du 17 novembre 2025 ;
- Apporté une modification à la délibération n° D2024011081 du 25 novembre 2024, qui approuve l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AA197 de 364 m², de la copropriété «Le Verseau», pour passer l'acte en la forme notariée ;
- Apporté une modification à la délibération n° D2025011039 du 17 novembre 2025 qui approuve l'acquisition à l'euro symbolique de trois parcelles A1180, A1185 et A1186 pour 470m² de «l'emplacement réserve ver4», pour passer l'acte en la forme notariée ;
- Incorporé dans le domaine privé de la commune la parcelle B78 sise Chose Mille 01210 VERSONNEX ;
- Accepté à la majorité 15 votes pour et 3 abstentions d'adhérer au service économe de flux du SIEA pour un montant de cotisation de 1,66€ HT/an/habitant. Ce coefficient est à multiplier par le nombre d'habitants estimé à 2500, soit la somme de 4 150,00€ ;
- Approuvé l'ouverture anticipée des crédits en investissement au titre du budget 2026, (selon la ventilation présentée ci-dessus) et dont le total est inférieur au plafond autorisé de 283 945,35€ ;
- Approuvé la modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} février 2026 ;
- Approuvé le retrait de la Commune de Versonnex du Syndicat Mixte AGEDI dont il est membre au 31 décembre 2026 ;
- Accepté les tarifs pour les services cantine, accueils de loisirs et périscolaires, applicables à compter du 1^{er} septembre 2025 ;
- Approuvé le versement d'une subvention à l'association de la maison de santé de Versonnex pour la période de janvier 2026 à mars 2027 de 38 340,00€ à verser comme suit :
 - 1^{er} trimestre 2026 un versement de 15 000,00 €
 - 3^{ème} trimestre 2026 un versement de 15 672,00€
 - 4^{ème} trimestre 2026 un versement de 7 668,00€ couvrant le 1^{er} trimestre 2027 ;
- Affecté pour l'exercice 2026 un excédent en section de fonctionnement de 348 074,16€ et un résultat excédentaire de la section d'investissement de 277 140,91€ ;
- Décidé de fixer les taux des contributions directes locales pour 2026 comme suit :
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 29,14%
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 57,07% ;

-Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,72% ;

- Approuvé le Budget Primitif de la Commune pour l'année 2026 ;
- Autorisé le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget ;
- Attribué une enveloppe de 55 000,00€ pour les subventions aux associations au titre de l'année 2026 ;
- Elu Monsieur Pierre MADER, Maire, immédiatement installé dans ses fonctions ;
- Fixé à 5 le nombre d'adjoints au Maire de la Commune de Versonnex ;
- Elu la liste de Madame Donata ROTH pour l'élection des adjoints au Maire ;
- Décidé de verser au Maire, l'indemnité égale à 55,70% de l'indice terminal 1027 de la fonction publique, soit la somme de 2 289,56€/mois et qui subira automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à toute augmentation indiciaire afférant à l'indice 1027 ;
- Décidé de verser aux 5 adjoints l'indemnité maximale égale à 18,98% de l'indice terminal 1027 de la fonction publique, soit la somme de 780,18€/mois et qui subira automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à toute augmentation indiciaire afférant à l'indice 1027 ;
- Donné délégation à M. Le Maire, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour la durée du mandat.

» Delphine SAINT-AUBIN

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la mairie:

www.versonnex.fr

Présentation du Conseil Municipal



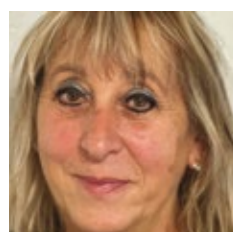
Pierre MADER
Maire

59 ans. Né à Montmartre dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, j'ai fait mes études à Nantes et aux Etats-Unis (NYC). Marié (à Annecy) et père d'un garçon de 26 ans, nous avons posé nos valises à Versonnex entre la Mairie et le Clos-Simon en 2022.

Ingénieur-Chimiste de formation, après quelques années de laboratoire, j'ai évolué vers des fonctions de Ventes et Marketing, jusqu'à la direction de divisions industrielles au niveau européen pour l'entreprise 3M. Ces années au service de cette grande société m'ont appris la rigueur, l'importance du travail en équipe et de la communication.

A présent, je souhaite dédier mon temps au village dont je suis tombé amoureux. Dès notre arrivée à Versonnex, j'ai intégré la commission extra-communale pour l'Environnement, et j'ai réalisé combien l'engagement et l'action pour notre village étaient importants. Puis, lorsque j'ai intégré le groupe qui deviendrait la liste «Versonnex, Nouveauté et Continuité», j'ai compris que mon parcours professionnel et mes aptitudes au travail en équipe, à la gestion de budgets et à la mise en œuvre de projets pourraient être utiles à la commune.

Dans la continuité de l'action de l'équipe municipale sortante, je souhaite dédier mon temps et mon énergie à assurer un développement maîtrisé de Versonnex et à son rayonnement à travers le pays de Gex. La dynamique du village est indissociable de la présence de commerces et de services à la population, d'une jeunesse qui y trouve un environnement stimulant, et de lieux de culture et de divertissements favorisant les liens entre nous tous. C'est ce que je souhaite développer ou voir naître au cours de mon mandat à la mairie de Versonnex.



Donata ROTH
1^{er} adjointe

67 ans. Investie depuis ma jeunesse dans la vie associative, notamment au sein du Sou des écoles, je suis engagée depuis 18 ans d'abord comme bénévole puis comme élue CCAS. Forte de plus de 30 ans d'expérience en tant que responsable d'un CE et déléguée du personnel chez Carrefour Segny, je souhaite en tant qu'élue sortante mettre mes compétences et mon engagement au service d'une équipe municipale renouvelée et investie pour l'avenir de notre village.



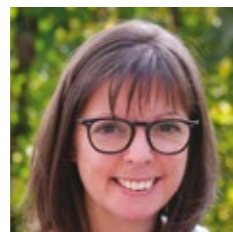
Daniel DEVISCOURT
2^{ème} adjoint

Attaché à notre village, je m'y investis depuis deux mandats. J'ai notamment œuvré pour les enfants et les jeunes en accompagnant les projets

d'amélioration et d'embellissement des espaces de jeux et des équipements sportifs communaux.

Je suis convaincu que les jeunes occupent une place centrale dans la vie du village et que nous pouvons faire encore davantage pour eux et avec eux.

Également impliqué dans les questions d'urbanisme, je souhaite poursuivre mon action pour renforcer l'image de notre commune et le bien-être de ses habitants.



Sophie ROBERT PADILLA
3^{ème} adjointe

Formatrice certifiée petite enfance. Après une vingtaine d'années comme éducatrice et directrice de crèche j'ai décidé de consacrer mes activités à la formation des professionnelles de demain. Mon implication dans la commune est depuis de nombreuses années maintenant centrée sur les enfants de Versonnex. Auparavant membre active ou simple bénévole du Sou des écoles de Versonnex et représentante des parents d'élèves, c'est tout naturellement et avec beaucoup d'enthousiasme

que j'ai accepté les fonctions d'adjointe à l'enfance scolaire et jeunesse. J'ai toujours perçu une grande volonté de la part de la municipalité de créer un environnement sain et serein pour les enfants. Je suis donc très fière de continuer sur cette lancée avec les nouvelles missions qui m'ont été confiées.



Jean-Luc MOLINARD
4^{ème} adjoint

Ingénieur retraité, musicien, ancien président d'associations, Ancien co-organisateur Fête de la Musique, je suis arrivé à Versonnex en 2022 afin de me rapprocher de nos enfants et petits-enfants. J'ai également l'expérience de président d'une association de parents d'élèves. Je souhaite m'investir avec cette équipe dynamique et créative pour développer, à l'échelle de notre village, des événements et animations culturels ouverts à tous et pour tous les âges. Je veux aussi contribuer à la promotion de notre tissu associatif, espace de partage et véritable liant de notre vie locale.



Martine DUCROS
5^{ème} adjointe

Impliquée dans la vie du village dès mon arrivée à Versonnex dans les conseils d'école, le Sou des écoles en tant que membre puis présidente, le transport scolaire (trésorière), le CCAS (depuis 12 ans) et l'aide aux devoirs (depuis 4 ans), je souhaite m'engager autrement afin d'aider à conserver le «bon vivre» à Versonnex, et notamment développer ses commerces et l'économie locale.



Dominique PORTEILLA FOURNIER
Conseillère déléguée

Conseillère déléguée à la transition écologique, à l'environnement et à la santé, je reste engagée au service de notre commune. Le

précédent mandat, mené dans le respect de chacun et avec le soutien des habitants, a été très constructif, et je souhaite poursuivre cette belle dynamique. Mon objectif est de continuer les projets que nous avons initiés et de contribuer à une commune toujours plus attentive à la qualité de vie, à la solidarité et au respect de chacun. Ensemble, nous faisons vivre un territoire où chacun trouve pleinement sa place.



Magali VAN SCHOORS
Conseillère déléguée

Formatrice en langues depuis plus de 20 ans, j'ai accompagné des centaines d'adultes et de jeunes sur le chemin de l'apprentissage et de l'insertion. Mon métier m'a appris à écouter, comprendre les besoins de chacun et valoriser les talents de tous. Anciennement représentante de parents d'élèves, j'ai à cœur de faire le lien entre familles, école et collectivité. Je suis convaincue que l'éducation et le dialogue sont les clés d'une société plus juste et solidaire.

Je souhaite m'engager pour que Versonnex garde son âme et demeure un village dynamique, tourné vers l'humain et le vivant. Je crois également à une démocratie participative, où chaque habitant peut proposer, débattre et co-construire. Ma mission, en tant que conseillère déléguée en communication, sera d'assurer le partage d'informations sur la vie de la commune et la municipalité

LES CONSEILLERS



Mohamed AKOUDAD

Attaché à la vie locale, j'ai choisi de m'engager en tant qu'élue municipal afin de contribuer activement au développement de Versonnex. À l'écoute et très impliqué dans la commune, notamment entraîneur de foot pour les jeunes et représentant des locataires de la Semcoda (Ain), je participerai activement aux commissions et aux divers projets en cours et futurs, au sein d'une équipe de travail dynamique et engagée, dans un esprit de proximité et d'intérêt général.



Michael BIRNER

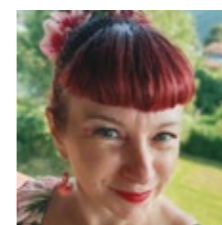
Ancien membre puis Président du Sou des écoles, je me suis rapidement intégré à Versonnex et j'ai souhaité contribuer à mon niveau autant que faire se peut. Après un mandat en tant qu'élue, je souhaite continuer à porter les

valeurs de solidarité et d'entraide au sein de notre village, participer à la mise en place de nouvelles idées et apporter mon expérience de la vie locale à une nouvelle équipe municipale forte et plus motivée que jamais.



Nathalie BROYER

Profondément attachée à notre cadre de vie et à sa proximité humaine, je souhaite contribuer à préserver cet équilibre tout en accompagnant son évolution. Ma démarche s'inscrit dans un esprit d'écoute, de respect et de dialogue. En tant que représentante de l'opposition, je veillerai à porter une voix constructive, attentive aux préoccupations de tous et dans l'intérêt général.



Marie-Eve DRUET

47 ans, 4 enfants, j'ai été accueillie à bras ouverts à Versonnex en 2013. Je m'y suis immédiatement sentie bien et me suis très vite impliquée dans la vie locale et associative. J'ai également travaillé durant sept ans en tant qu'adjointe administrative à la Mairie (Accueil, CCAS, État civil, Scolaire, Environnement). Aujourd'hui secrétaire générale de mairie dans une autre collectivité, m'engager comme élue pour l'avenir de Versonnex était une évidence.



Jacques DUBOUT

Après deux mandats comme maire de Versonnex, je souhaite poursuivre mon engagement au service du village. Mon objectif est d'accompagner une équipe municipale renouvelée et motivée, dans la continuité des actions déjà menées. Favoriser le vivre-ensemble, préparer l'avenir de nos enfants et préserver notre cadre de vie restent au cœur de mes priorités.



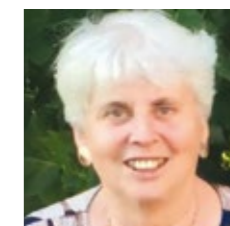
Antoine HENRY

Précédemment installé à Chevry pendant près de trois ans, ma famille et moi avons emménagé à Versonnex il y a un an. Nous avons été immédiatement séduits par l'accueil, le dynamisme et la qualité de vie de notre village. Fiscaliste international en entreprise, très vite, j'ai souhaité m'impliquer dans la vie locale pour poursuivre le travail déjà accompli, soutenir les projets utiles aux habitants et contribuer, avec mesure et bon sens, à préserver le cadre paisible et convivial auquel nous tenons tous. Mon souhait est simple : participer à faire de Versonnex un village où il fait bon vivre pour toutes les générations.



Ted HOLMQUIST

J'adore Versonnex. Je suis arrivé dans le village il y a 5 ans, attiré en partie par le fait que ma femme a grandi ici. Je trouve que le village combine parfaitement le charme rural, un fort esprit communautaire et la proximité d'une scène internationale. Je souhaite apporter ma contribution au village, en renforçant nos infrastructures et nos services existants, notamment ceux pour les jeunes, tout en respectant le caractère propre de Versonnex.



Pascale STEINMANN

Animée de convictions environnementales profondes, je veux travailler à instiller des principes d'écologie dans tous les domaines d'activités dépendant de la commune, avec pour priorité bien sûr, les espaces verts, le fleurissement mais aussi l'entretien des talus, des zones naturelles et forêts... J'ai choisi aussi de m'investir dans l'urbanisme, le développement durable, l'économie locale et la vie associative, tout en veillant sur le budget.



Pierre VALENTIN

Marié et père de deux enfants, j'habite à Versonnex (Bois-Chatton) depuis 2018. Ingénieur géomètre au CERN, j'ai auparavant exercé à l'IGN. Très impliqué dans la vie locale, j'ai été représentant de parents d'élèves pendant plusieurs années et participe activement au tissu associatif communal. Sensible aux enjeux de jeunesse, de culture et de sport, je souhaite encourager l'engagement citoyen et le bénévolat. Je suis convaincu que la solidarité et la convivialité sont essentielles à la qualité de vie à Versonnex.



Sylvie VERNIZEAU

Je souhaite découvrir Versonnex autrement en participant à la vie locale et municipale, préserver autant que possible notre cadre de vie (tout en reconnaissant les limites de ce qui peut être accompli), soutenir les actions et l'accompagnement proposés dans le domaine de la petite enfance, et faire profiter les nouveaux élus de mes connaissances après 42 ans d'activité en collectivité territoriale. Sensible aux enjeux de jeunesse, de culture et de sport, je souhaite encourager l'engagement citoyen et le bénévolat. Je suis convaincu que la solidarité et la convivialité sont essentielles à la qualité de vie à Versonnex.

Le budget primitif 2026 de la commune de Versonnex (01210) a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité le 02/03/2026. Il s'articule autour d'un cadre budgétaire et comptable structuré, intégrant innovations et exigences de transparence, pour garantir une gestion publique efficace, durable et contrôlée tout au long du cycle annuel de notre collectivité. Il permet de rendre compte des prévisions de recettes et de dépenses autorisées et prévues pour l'exercice 2026 dans le respect des 5 grands principes budgétaires que sont : l'annualité, l'équilibre, l'unité, l'universalité et la spécialité.

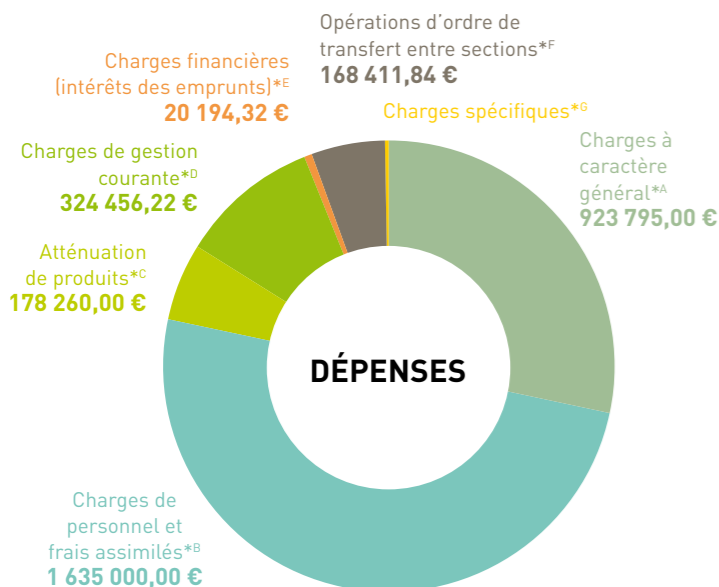
BUDGET COMMUNAL 2026 DE 4 018 360,25 €

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
758 242,87 €

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
3260 117,38 €

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SCRUTÉES À LA LOUPE

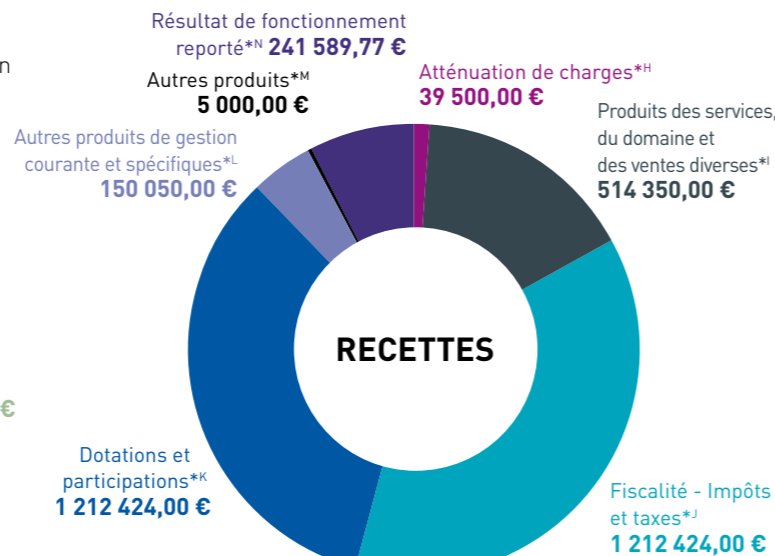
L'objectif premier est de maîtriser les dépenses tout en garantissant un service public efficace.



RÉPARTITION DES CHARGES DU PERSONNEL

Service administratif	373 598 €	22,85%
Service technique + police	315 882 €	19,32%
Service enfance + écoles	945 521 €	57,83%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



(A) Dépenses de fluides, fournitures, services extérieurs, assurances, entretien et maintenance du patrimoine, prestations de services et autres ...
 (B) Comprend la masse salariale (salaires et primes).
 (C) Correspondent aux recettes touchées par la commune et qui doivent être reversées aux organismes
 (D) Correspondent aux dépenses spécifiques liées à l'activité courante de la commune (cotisations, contributions, subventions de fonctionnement, formations, créances irrécouvrables etc...
 (E) Représentent les intérêts liés à la rémunération des capitaux empruntés, les dotations et provisions financières etc...
 (F) On parle là des amortissements qui constituent une charge comptable permettant de répartir le coût d'un actif sur sa durée d'utilisation.
 (G) Ce sont des prévisions permettant l'annulation éventuelle des opérations sur exercice antérieures.
 (H) Correspondent aux dépenses réalisées par la commune qui doivent être réduites : le remboursement des indemnités journalières de la sécurité sociale etc.
 (I) produits découlant des prestations de cantine, du périscolaire, du centre de loisirs, des concessions cimetière, etc.
 (J) Pour l'exercice 2026 la commune de Versonnex, n'augmentera pas les taux communaux des taxes foncières que voici et qui resteront donc stables tout comme en 2025.
 (K) Comprennent les dotations de l'Etat, la CGF, les subventions de la CAF.
 (L) Principalement les revenus des immeubles.
 (N) La partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 reporté sur le budget 2026.



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2026

Taxe foncière Bâti (TFB)	29,14%
Taxe foncière Non Bâti (TFNB)	57,07%
Taxe d'Habitation Résidences Secondaires (THRS)	14,72%

DÉPENSES PRINCIPALES D'INVESTISSEMENTS 2026

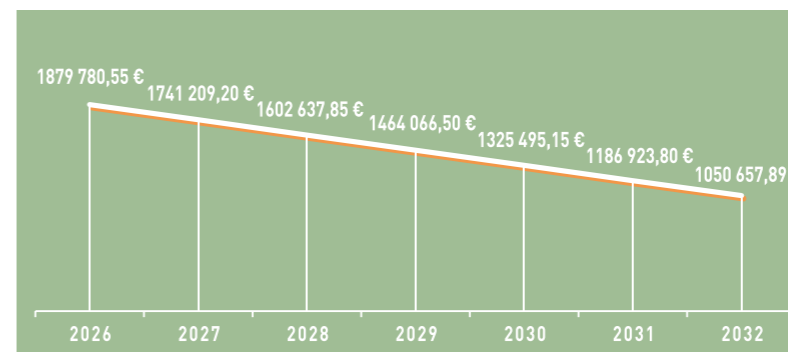
Les investissements retenus ont été minutieusement étudiés et retenus dans le but d'entretenir, d'améliorer notre patrimoine et de répondre aux besoins de la population communale.

L'AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DE LA GRANGE À PONT	291 343,31 €
CRÉATION DE JEUX AUX GENEVRIERS	14 089,68 €
CRÉATION PARKING P+R, ROUTE DE CESSY	50 000 €
CHANGEMENT DES VÉLUX ET STORES À LA FORGE	16 000 €
CHANGEMENT D'UNE CHAUDIÈRE AU CTS	40 000 €
REPLACEMENT DES EXTINCTEURS DANS LES BÂTIMENTS	7 500 €
INSTALLATION DE PORTES COUPE-FEU À L'ÉCOLE	15 000 €
RÉFECTION DE TOITURES BÂTIMENT COMMUNAL	10 000 €
CHANGEMENT DE LUMINAIRES DANS LES BÂTIMENTS	10 000 €

ETAT DES EMPRUNTS

L'emprunt d'un montant de **1 500 000,00 €** contracté en 2006, pour la réalisation du projet «travaux aux CTS/CPI» [centre technique et Centre de première intervention] est soldé en 2025.
 L'emprunt d'un montant de **300 000,00 €** contracté en 2017 permettant de réaliser les travaux du projet «terrain multisports» arrivera à terme en fin d'année 2026.
 La commune ne disposera que de deux emprunts en cours ce qui fera augmenter notre capacité d'autofinancement tout en continuant la maîtrise des dépenses de la commune.

ENCOURS DE LA DETTE



CHIFFRES CLÉS

Budget principal
4 018 360,25 €

Dettes/hab. en 2026
837,32 €

Projet réhabilitation Grange à Pont travaux en cours
291 343,31 €

Subvention versée au CCAS
16 000 €

Subventions allouées aux associations
51 735 €

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
282 000 €

CFG (Compensation Financière Genevoise)
690 000 €

Fond de compensation pour TVA sur les dépenses de fonctionnement
4 710,61 €

Fond de compensation TVA sur les dépenses d'investissement
29 730,73 €

Taxe d'aménagement
60 000 €

Impôts locaux
1 146 924 €

Recettes des services périscolaires et loisirs
451 950 €

Pour plus d'informations, merci de prendre connaissance de la présentation brève et synthétique du budget primitif 2026 sur le site de la commune.
www.versonnex.fr



CCAS

7 OCTOBRE ET 13 NOVEMBRE

Après l'été et la rentrée, pour attendre les derniers vacanciers de septembre, le CCAS a repris ses traditionnels goûters : les 7 octobre et 13 novembre derniers. Tous contents de se retrouver après cette coupure. Vous avez été nombreux à venir partager gâteaux, café et crémant bien sûr !



REPAS DE NOËL 2025

En ce 6 décembre notre grand repas de Noël, regroupant les 3 CCAS (Grilly, Sauverny et Versonnex) s'est déroulé cette année sous l'orchestration de nos voisins de Grilly. La décoration suspendue fut réalisée en collaboration avec le Sou des Ecoles, merci à eux. Une belle équipe.

Ils ont choisi un thème festif : «CABARET». Cette journée ponctuée d'une représentation des «RockaBadass», toujours aussi pétillantes,

a été animée par le duo «Nat et Yann».

Visiblement, toujours le même succès pour ce repas, tout le monde a passé une bonne et belle journée et cela fait tellement plaisir ! Pour ceux qui ne pouvaient malheureusement pas assister à ce repas et qui avaient plus de 80 ans, le CCAS de Versonnex, comme toutes les années, avait préparé un colis de douceurs. Il fut distribué par les membres de notre CCAS, en porte à porte, ce qui nous a permis de vous rendre une visite à domicile.



LES RANDONNÉES DU CCAS

Les membres du CCAS de Versonnex proposent des balades accompagnées gratuites et sans engagement.

NOS OBJECTIFS :

- Offrir un accompagnement aux personnes en perte de mobilité et de confiance,
- Vivre un moment convivial et de rencontres autour d'une balade,
- Lutter contre la sédentarité et l'isolement,
- Redonner le goût des sorties en plein air.

Le rendez-vous est donné tous les 1ers jeudis du mois (sauf vacances scolaires) à la grange à pont 9, pour un départ à 9h15. Pas d'inscription exigée.

Pas de balade en juillet et août.

LE CALENDRIER :

- Jeudi 7 mai 2026
- Vendredi 5 juin 2026 pour les parcours du cœur

13 JANVIER 2026

Mais oui, l'heure de vous sacrer «rois et reines» a sonné.

Ce partage des galettes est toujours agréable pour tous. La Segnerande qui nous fournit ces gourmandises a proposé 3 fèves dans chaque galette, ce qui nous a fait un parfait «royaume», pas de serfs, juste des rois et des reines !

VOUS AVEZ 65 ANS, VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX SÉNIORS PAR LE CCAS DE LA VILLE.

CONTACTEZ NOUS par mail à ccas@versonnex.fr ou par téléphone au 04 50 41 15 59



24 FÉVRIER 2026

la chandeleur est peut-être passée en cette fin février, mais pas pour le CCAS. C'est donc avec joie que nous vous avons préparé la «pâte» et les confitures «maison», pour je l'espère vous régaler. Notre petite bouteille secrète est sortie du placard, mais là pas d'explication, il fallait être présent pour la connaître !



10 MARS 2026

Voilà le dernier goûter pour ce mandat municipal est arrivé !

Gros succès pour le loto du CCAS, vous étiez une quarantaine pour venir défier les numéros de vos grilles et pouvoir repartir avec les nombreux et beaux lots que nos commerçants nous ont gentiment offerts. Bons d'achat, bons chez le coiffeur, bons au restaurant, chocolat, vins (avec modération) etc... Un grand merci à tous les généreux donateurs ! «Quine», «double Quine» et «Carton» ont résonné dans la salle de nombreuses fois !

Un vrai bonheur !



AU REVOIR

En 2001, Monsieur NOIROT me demandait si je voulais participer à sa liste pour les élections municipales. J'ai réfléchi un peu et accepté.

Nous avons fait 7 ans au lieu de 6 (il y avait trop d'élections en 2007, il fallait étaler). Mais cela tombait bien, nous avons créé le CTS, acheté le local du restaurant, fait la cantine, nous allions pouvoir en faire les inaugurations ! Puis en 2008, Monsieur HEDRICH prenait la relève, j'étais toujours là et prête à repartir en tant qu'adjointe.

En 2014 cette fois Monsieur DUBOUT succédait aux deux précédents et l'aventure dura 2 mandats !

C'est donc avec une grande émotion que je quitte l'équipe municipale après 25 ans au service de «mon village» comme j'aime à le dire.

J'y suis née, j'y ai grandi, mes ancêtres y ont été maires déjà en 1848 ! 25 ans que je n'ai en fait pas vu passer, j'espère avoir rempli ma mission pour vous servir au mieux.

Merci à tous mes colistiers, mes formidables équipes du CCAS, habitants, moutt secrétaires et en général tout le personnel communal.

Mais je vous dis juste «au revoir», pas «adieu», je serai toujours là !

> Evelyne MARTIN

Six années riches à vos côtés

Après six années en tant qu'adjointe au maire, engagée au sein de la commission scolaire, je tiens à adresser quelques mots empreints de sincérité et de gratitude.

J'ai profondément apprécié ce rôle, qui m'a permis de faire de très belles rencontres et de partager des moments précieux avec toute la communauté éducative.



J'ai eu la chance de voir grandir les enfants de notre école et de côtoyer leur enthousiasme et leur énergie au fil des années.

Aujourd'hui réélue, une nouvelle mission m'attend : après les enfants, je me consacrerai désormais aux seniors, avec le même engagement et la même envie d'être utile, en veillant à favoriser et développer des moments de partage intergénérationnels.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance au fil de ces années.

Je souhaite également une très belle continuation à toutes celles et ceux qui font vivre l'école au quotidien : enseignants, agents du personnel de cantine, équipes d'animation, ATSEM, et plus largement toutes les personnes investies autour de nos enfants.

Avec toute ma reconnaissance et mes vœux de réussite pour la suite.

> Donata ROTH



ÉCONOMIE LOCALE Le marché

**VOUS VOULIEZ UN MARCHÉ À VERNONNEX ?
MAIS IL EXISTE DEPUIS QUELQUES ANNÉES DÉJÀ !**

Chaque vendredi le marché s'installe de 15H30 à 19H30 sur l'esplanade de La Grange à Pont, au cœur du village et proche des autres commerçants.

Des producteurs locaux proposent une large gamme de produits : fruits, légumes, charcuterie, viande, fromages, pains, pâtisseries, plats cuisinés et autres spécialités régionales ...

Chaque étal raconte un savoir-faire et un engagement pour la qualité.

En venant au marché, vous faites bien plus que remplir votre panier.

Vous soutenez l'économie locale, encouragez ces commerçants respectueux de l'environnement et contribuez à préserver des traditions précieuses.

Le marché, c'est un lieu de vie : on y flâne, on y croise ses voisins, on y partage un moment convivial en famille ou entre amis.

Une véritable bouffée d'authenticité dans nos quotidiens souvent stressés.

Si vous fréquentez d'autres marchés du Pays de Gex, n'hésitez pas à demander à vos marchands préférés s'ils seraient intéressés par un nouveau créneau à Versonnex. On les accueille volontiers !

D'AVANCE MERCI DE VOTRE SOUTIEN ET RENDEZ-VOUS VENDREDI AU MARCHÉ !

> Martine DUCROS

L'Épicerie d'Aurore



La Petite Chouquette



Profeta



Biscuits & Cie

Un bar éphémère s'installe au marché !

Dès le mois de mai, un bar associatif éphémère fera son apparition sur le marché du vendredi à Versonnex !

Chaque vendredi, de 17h30 à 21h, une association locale prendra les

commandes du bar, à côté du marché, pour commencer le week-end dans une ambiance chaleureuse.

A la carte : boissons locales, bières artisanales du territoire, boissons sans alcool et bonne humeur partagée. Plusieurs associations ont déjà répondu à l'appel, dont l'AMAP des Paniers de

Versonnex, le Sou des Écoles, l'Amicale des pompiers, le Versoleo Music Festival et le collectif de La Grange à Pont.

Rendez-vous dès le mois de mai pour lancer cette nouvelle tradition !

> Pierre VALENTIN



L'épicerie

Un peu triste cette photo de notre épicerie fermée, n'est-ce pas ?

Mais des dossiers de candidature sont arrivés en mairie alors on y croit !

Les conseils municipaux successifs ont désiré pérenniser une activité commerciale de proximité, au service de la population, favorisant le lien social et l'animation du centre bourg et nous allons poursuivre cette action.

N'hésitez pas à parler de notre local situé à l'intersection de 2 départementales passantes, à proximité immédiate de 2 parkings et autres commerces.

Si vous aussi, vous avez des candidats potentiels sérieux, contactez-nous !

D'AVANCE MERCI POUR VOTRE IMPLICATION.

TOUS ENSEMBLE, FAISONS REVIVRE NOTRE ÉPICERIE !

> Martine DUCROS

REJOIGNEZ-NOUS !

**DEVENEZ POMPIER
VOLONTAIRE AU
SLIS DE VERNONNEX**

Vous avez envie de servir votre commune, d'apprendre des gestes qui sauvent et de rejoindre une équipe soudée et engagée ?

Le SLIS de Versonnex recherche de nouveaux pompiers volontaires.

- ✓ Formation assurée
- ✓ Engagement local et citoyen
- ✓ Ambiance solidaire et dynamique

Homme ou femme, de 16 à 55 ans : chacun peut devenir pompier selon ses disponibilités. Aucune expérience préalable requise. Seulement de la motivation !

**CONTACTEZ LE CHEF DE CORPS
+33 6 47 08 16 09**

Il répondra à toutes vos questions !
Rejoignez l'aventure humaine des sapeurs-pompier volontaires !

pompiers@versonnex.fr

Que de choses se sont passées depuis notre dernier article... La bibliothèque a été assez active cette fin d'année passée, au point même que les bénévoles m'aient demandé de me calmer un peu, fin octobre ! Oups...



Cette année encore, nous avons proposé aux jeunes lecteur.ices l'opération Premières Pages. Tous les enfants âgés de 3 ans ou moins étaient invités lors de deux matinées à venir découvrir le conte de l'année, jouer ensemble et repartir avec le livre d'Anne Derenne, Attention, il y a un loup dans ce livre ! Nous avons tenté pour la première fois de proposer ce temps d'animation dédié aux tout-petits sur deux samedis de suite, afin de permettre aux

familles de plus facilement venir à l'animation. Le succès a été au rendez-vous, avec un total de plus de 15 enfants touchés. Nous proposerons cette formule à nouveau cette année, autour de l'album Bonjour, bestioles ! d'Amandine Piu. Nous vous tiendrons informé.e.s des dates dans la deuxième moitié de l'année.

VENONS-EN MAINTENANT À HALLOWEEN... AH, QUELLE FÊTE DÉLICIEUSE, OÙ IL FIT BON FRISSONNER DANS LA GROTTÉ DE L'HORREUR !



Le démon Argawaen était encore une fois revenu, avec sa mignonne petite araignée velue «Choupinette», et il ne laissait pas la Magie d'Halloween partir en congés jusqu'en octobre 2025. Il la retenait prisonnière dans un lieu secret et tout rose, avec de petites licornes partout et des gâteaux aux fraises au lieu des buissons. Vous imaginez l'horreur pour la Magie d'Halloween ?

Sorcières et sorciers de Versonnex ont tenté par tous les moyens de rompre les liens qui retenaient la Magie d'Halloween prisonnière. Par dessus le marché, au début de l'animation, Argawaen a découvert que son araignée préférée s'était carapatée ! A tout moment, elle pouvait sauter sur l'épaule d'un enfant... Mais encore une fois, les enfants ont été plus forts que le démon. La Magie d'Halloween a pu être libérée (délivrée...) et elle nous a promis qu'elle sera au rendez-vous le prochain 31 octobre. Argawaen a enfin reçu un coup de fil de Choupinette, qui lui disait être partie en vacances, qu'il ne fallait pas la chercher, et que tout allait bien. Bon, c'est vrai qu'Argawaen a fait un petit caprice parce qu'il n'était pas en vacances avec elle, mais tout s'est arrangé lorsque Choupinette a promis de rapporter des yeux de serpent unijambiste habitant les îles Ricannantes dans la mer bouillonnante (un article très rare et difficile à obtenir...). Encore une belle animation !

NOËL EST ENSUITE ARRIVÉ, AVEC SES CHOCOLATS CHAUDS, SES PIEDS GLACÉS ET LE SAPIN PLOYANT SOUS LES DÉCORATIONS.

Tout d'abord, le 1^{er} décembre, lors de mon passage en bibliothèque, j'ai découvert qu'une petite lutine de Noël avait dû s'établir dans notre bibliothèque, et bien sûr, qu'elle avait fait des bêtises... Pour pouvoir prouver sa présence, j'ai posé des pièges photos, et ils se sont déclenchés tous les jours. Les photos des bêtises ont été affichées en bibliothèque, mais vous pouvez aussi les retrouver sur notre page Facebook. Cette lutine farceuse accompagnée de Nounours nous en a fait voir des belles ! Entre glissades sur les livres, escalade d'étagères, arrachage de pages, et j'en passe, j'ai eu plusieurs sueurs froides cet hiver... Mais c'est de saison ! Elle a dû repartir au Pôle Nord, parce que je n'ai plus trouvé de traces de son passage après le 25 décembre.

Le 24 décembre, nous avons proposé notre traditionnel moment de contes et de bricolages de Noël, avec un passage du Père Noël, malgré son emploi du temps chargé.



L'année s'est finie, les animations aussi ? Seulement pour 2025, car pour 2026, nous avons déjà quelques dates en suspens !



L'année a commencé avec fracas par l'arrivée de la boîte de retours. Vous l'attendiez, elle est arrivée ! D'utilisation simple (il suffit de faire glisser son livre à l'intérieur) elle a été positionnée devant l'entrée de la mairie, vous permettant ainsi de déposer vos livres à tout moment du jour ou de la nuit, même le dimanche à minuit si vous le souhaitez !

Pour terminer cette revue d'animations, nous avons co-organisé le thé littéraire avec l'association des lecteurs du Pays de Gex, le 28 mars dernier. La bibliothèque a alors proposé un quiz littéraire adulte et enfant. Vous pouvez le retrouver en

bibliothèque, si vous passez lors de l'une de nos permanences. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur.ice à la bibliothèque pour venir tenter de répondre aux questions. Pour vous donner envie, voici deux questions adultes, deux questions enfants et un petit mots croisés...

QUIZZ

1. Quel est le titre du premier album de Tintin, paru en 1930 ?

- a. Tintin au Congo
- b. Les Cigares du Pharaon
- c. Tintin au Pays des Soviets

2. Complétez le vers suivant extrait du Cid de Corneille : «Rodrigue, as-tu du cœur ?»

- a. Non, j'ai du trèfle
- b. Tout autre que mon père l'éprouverait sur l'heure
- c. Oui et je te le prouverai tout à l'heure

3. Contre quels méchants se bat le petit barbare dans la série Game Over ?

- a. Les Blorks
- b. Les lapins crétins
- c. Les Glurps

4. De quel quai part le Poudlard Express à Kings Cross ?

- a. 7 1/2
- b. 9 3/4
- c. 9

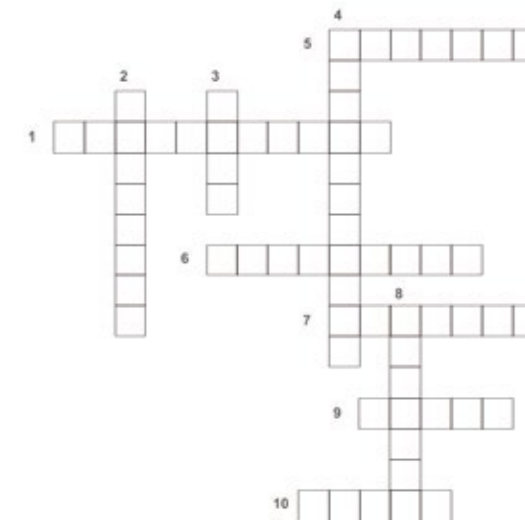
Réponses quiz : 1-c / 2-b / 3-a / 4-b

POUR TERMINER, UNE PETITE ANNONCE POUR NOS PROCHAINES ANIMATIONS !

Cet été, pas de jeux vidéo, mais des LEGO, et une surprise. Nous nous retrouverons le **lundi 13 juillet à 10h** devant la bibliothèque pour réparer le mur adjacent à la mairie avec des briques, ainsi que le **mardi 4 août à 14h**.

Par ailleurs, nous allons vous proposer de début juin à fin août de la magie, des jeux, des quiz, des lectures dans le monde de Harry Potter. Embarquez à bord du Poudlard Express le **10 juin** pour trois mois dédiés à notre sorcier préféré, j'ai nommé Severus Rogue. Comment ça, je me suis trompée ? S'agirait-il d'Harry Potter, d'Hermione Granger, de Ron

Weasley ? Bon, d'accord, je me plie à votre avis... Venez partager votre passion tout l'été avec nous ! Les dates des prochaines animations vous seront communiquées très rapidement. Restez à l'affût de vos mails et des réseaux sociaux !



1. Prénom de l'araignée d'Argawaen
2. Nom d'un philosophe des Lumières qui a habité le Pays-de-Gex
3. Soeur de Max
4. Nom des petits êtres bleus qui vivent dans des champignons
5. Prénom du professeur de potions chez Harry Potter
6. Pokémon de type «Feu» qui évolue en Reptincel et puis en Dracaufeu
7. Nom du phénix de Dumbledore
8. Auteur des Femmes Savantes
9. Chien de Tintin
10. Héroïne Disney vivant dans la mer

1. Choupinette / 2. Voltaire / 3. Lili / 4. Schtroumpfs / 5. Severus / 6. Salamèche / 7. Fumseck / 8. Molière / 9. Milou / 10. Ariel

> Emeline HEDRICH



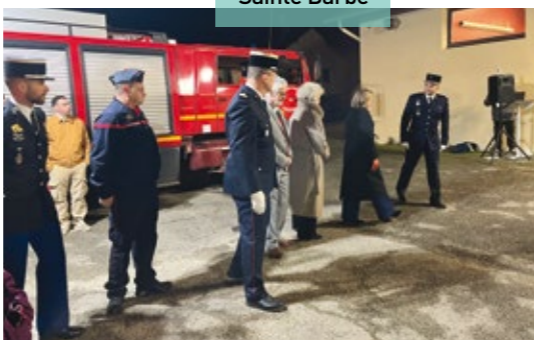
Cérémonie du 11 novembre



Ça se passe à VERSONNEX



Sainte Barbe



Défilé de tracteurs décorés - les Jeunes agriculteurs du pays de gex



Marché de Noël



Cérémonie des vœux



Nouveau conseil municipal





Thé littéraire

Le dernier thé littéraire a été un véritable moment de partage et de rencontres, avec 11 auteurs, 4 photographes et 2 peintres présents.

Les échanges ont été nombreux et enrichissants, et le public a répondu en grand nombre. Objectif atteint : convivialité, découvertes artistiques et sourires au rendez-vous pour tous !

> Dominique PORTEILLA FOURNIER



Harry Potter à la librairie café Recto Verso

Le 6 février, sorcières, sorciers et moldus, s'étaient donné rendez-vous à la librairie Recto Verso pour célébrer la nuit des livres Harry Potter.

L'embarquement fut festif, gourmand mais aussi studieux. Vêtu.e.s de leurs plus beaux atours, tous les Harry, Hermione et Ron se sont régalez, qui de plumes en sucre, de bonbons explosifs, de fils dentaires à la menthe, de souris glacées voire de gombes de limaces ou encore de biscuits durs comme de la pierre (un vrai délice ! Nous tenons la recette à votre disposition). Déterminé.e.s à jouer et ... gagner, les équipes se sont ensuite affrontées autour de duels, de jeux, d'ateliers et d'un quizz permettant de remporter Le Grand Livre pop-up du Chemin de Traverse (très beau mais difficile à monter et surtout à ranger. La nuit fut belle !

> Karine DE TONNAC



Repair café

Le rendez-vous était pris de longue date puisque dès le mois de janvier le repair café de

Versonnex avait publié ses dates du premier trimestre 2026

Ce samedi 28 mars nos répar'acteurs attendaient de pied ferme les objets à réparer. Une dizaine d'inscriptions en ligne avait permis de préparer l'accueil, ainsi étaient attendus quelques vélos pour les réglages de printemps, plusieurs machines à café (le best-seller des repairs café) un lecteur de DVD, un poivrier mais pas de raton laveur ! Ce fut également l'occasion de rendre quelques objets qui ont pu être réparés dans leur temps perdu par nos bénévoles.

> Jacques DUBOUT

Prochain REPAIR CAFÉ à la Grange à Pont le 2 mai, 23 mai et 4 juillet.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : Le piégeage de printemps

Le piégeage de printemps (de fin février à mi-mai) des reines de frelon asiatique est une action essentielle pour limiter la formation de nouveaux nids.

En capturant les reines fondatrices dès la sortie de l'hiver, on réduit significativement la population à venir. Cette année, la commune a renouvelé son engagement en installant quatre pièges, comme l'an dernier.

Cette démarche avait permis de capturer près de 70 reines, contribuant efficacement à la protection de la biodiversité et à la sécurité des habitants.

Pour attirer efficacement les reines de frelon asiatique au printemps, on utilise des appâts sucrés et fermentés. Les mélanges les plus courants associent de la bière (souvent brune), du vin blanc et un sirop sucré (grenadine ou cassis). Le vin blanc aide à repousser les abeilles, ce qui permet de limiter les captures non souhaitées. Il est important de renouveler régulièrement l'appât pour maintenir son efficacité et d'utiliser des pièges sélectifs afin de préserver au maximum les autres insectes utiles.

Pour lutter contre les frelons asiatiques, votre vigilance est précieuse !



Si cet été vous découvrez un nid, il est important de le signaler à la mairie ou sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/>.

Monsieur Alain Valentin, notre référent local, prendra contact avec les services compétents pour organiser la destruction sécurisée du nid. **Ensemble, protégeons notre environnement et assurons la sécurité de tous.**

> Dominique PORTEILLA FOURNIER



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS, INSCRIPTION AU PRÉALABLE JUSQU'À 48H AVANT L'ÉVÉNEMENT :

- soit par mail compostage@paysdegexagglo.fr
- soit en remplissant le formulaire suivant en ligne : <https://demarchesdechets.paysdegex.fr/composteurs>

6^e édition de la Fête du Printemps

Le samedi 9 mai, de 9h à 13h à la Grange à Pont, venez découvrir la richesse de nos jardins lors de la Fête de la Nature de Printemps.

Échanges de plants et boutures permettront de rencontrer une grande variété de végétaux : tomates anciennes, fruits rouges, courges, belles orchidées, mimosas et arbustes divers, sous les conseils de jardiniers amateurs toujours prêts à partager leurs astuces. Autour de ces échanges, de nombreux stands vous permettront de découvrir la biodiversité de notre village, les bonnes pratiques du jardinage respectueuses de l'environnement, l'apiculture et les produits de la ruche, ainsi que le service de valorisation des déchets de Pays de Gex agglo sera présent avec ses conseils pour un compost réussi et le tri des biodéchets. Des stands de vente de produits locaux (pommes de terre, chips, produits de beauté...) compléteront cette belle matinée

Un rendez-vous à ne pas manquer pour partager, échanger et faire de belles découvertes végétales !

> Dominique PORTEILLA FOURNIER



La boîte à graines est toujours là !

Installée au centre du village, à l'arrêt de bus situé devant le commerce Vival, son principe est simple et basé sur le partage : chacun peut y déposer des graines (fleurs, légumes, plantes) et repartir avec celles laissées par d'autres habitants.

Cette initiative favorise la biodiversité, encourage le jardinage et crée du lien entre les habitants. N'hésitez pas à participer en déposant vos surplus de graines ou en venant découvrir de nouvelles variétés à semer chez vous !

> Dominique PORTELLA FOURNIER

Je vous ai apporté des fleurs !

Un geste qui fait plaisir, bien sûr. Mais que savez-vous de votre bouquet ? S'il est devenu courant, lorsqu'on achète ses légumes, de faire attention à leur provenance et à leur mode de culture, il est moins habituel de le faire aussi pour les fleurs. Et pourtant ...



Les fleurs s'offrent à de multiples occasions, St Valentin, fête des mères ou pour le plaisir. Elles sont indispensables lors des mariages, obsèques, etc... Elles embellissent aussi nos maisons, mais où et comment sont-elles produites ?

Près de 85 % des fleurs achetées en France sont malheureusement importées.

Alors que certains pays ont misé sur l'industrie, les Pays-Bas sont eux, devenus des pionniers en matière d'horticulture sous serre, avec un quasi-monopole. Parallèlement, la mondialisation a conduit à délocaliser nombre de cultures sous des climats plus cléments, avec une main d'œuvre moins chère et plus docile, et des

traitements phytosanitaires peu regardant. Concernant ensuite leur commercialisation, les hollandais sont encore une fois leader, puisque 70 % des fleurs importées en Europe transitent par leur incontournable marché d'Aalsmeer.

C'est ainsi que lorsque vous achetez des roses, si elles ne sont pas françaises, elles proviennent à coup sûr, via les Pays-Bas, du Kenia (1er producteur mondial) voire d'Amérique du Sud et ont certainement voyagé en avion. De plus, vous ne savez pas quel pesticide, peut-être interdit en France, a été utilisé pour leur culture.

Alors pour soutenir les horticulteurs français, pour éviter des transports polluants, et des fleurs plus ou moins «empoisonnées», il est préférable de se rabattre sur des fleurs de saison, de production hexagonale. Par exemple, pour la fête des mères, des pivoines locales peuvent avantageusement remplacer les roses importées.

Produites traditionnellement, les fleurs ont une saison, en voici un petit aperçu :

Printemps : Tulipe, jonquille, anémone, renoncule, mimosa, muguet, pivoine, lilas...

Été : Rose, zinnia, marguerite, tournesol, delphinium, lys, lupin, glaïeul...

Automne : Dahlia, chrysanthème, rose, cosmos, aster, souci...

Hiver : Hellébore, tulipe, narcisse, anémone, houx, feuillage, fleur séchée...

Alors si vous n'avez pas la chance d'avoir un jardin avec des fleurs, que vous achetez des bouquets et que vous voulez qu'ils soient un peu plus éco-responsables que ceux de la grande distribution, il est possible de vous fournir sur les marchés (producteurs locaux), chez des fleuristes attentifs (Gex par exemple) ou chez des horticulteurs proches (Bellevue, CH par exemple). Il existe même des fleurs labellisées AB, mais plus rares.

> Pascale STEINMANN



Veronnex, pionnière avec la première ordonnance verte du Pays de Gex

La mairie de Veronnex s'engage pour la santé environnementale en lançant la première ordonnance verte du Pays de Gex, une initiative unique dans la région. Inspirée de programmes de prévention de la ville de Strasbourg (suivie maintenant par de nombreuses villes), l'ordonnance verte a pour objectif de sensibiliser les futurs et jeunes parents aux effets des polluants, notamment des perturbateurs endocriniens, sur le développement du fœtus, du bébé et du jeune enfant. Ces substances peuvent influencer la croissance, le développement neurologique et la santé future des enfants, rendant la prévention essentielle dès les premières étapes de la vie.



Le 17 mars, un premier atelier d'information destiné aux futurs et jeunes parents a réuni quinze participants des jeunes ou futures mamans, des sages-femmes et même un jeune grand-père. Animé par Agnès Augier, conseillère en santé environnementale, cet échange a été riche, constructif et convivial, permettant aux participants de poser leurs questions et de recevoir des conseils pratiques pour se protéger et protéger leurs enfants.

Cette démarche s'inscrit dans un engagement déjà ancien : il y a trois ans, Veronnex avait organisé une conférence ouverte au public suivie de deux ateliers pratiques, ainsi qu'un atelier pour les agents communaux afin de leur transmettre les bonnes pratiques pour travailler avec des produits simples, sains et non toxiques.

Cette initiative illustre l'engagement de Veronnex pour la santé et le bien-être de ses habitants, en plaçant la prévention et la sécurité au cœur de la vie communale.

> Dominique PORTELLA FOURNIER

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE :

Pierre MADER est élu à la communauté d'agglomération du Pays de Gex, 4^{ème} vice président en charge de la santé et de la petite enfance.



ASVGS Section Cross

Amis sportifs,

La douceur pointe son nez et nous rappelle que le printemps approche à grands pas.

Vous avez besoin de prendre l'air, de vous défouler ou tout simplement de prendre un moment pour vous !

Vous n'êtes pas seuls !

Pour cela il est toujours possible de rejoindre l'ASVGS chaque mercredi et /ou samedi matin pour une marche d'environ une heure trente à travers Versonnex et Sauverny, départ 8h00.

Rendez-vous devant notre local (parking de la salle des fêtes de Sauverny)

Pas besoin d'envoyer un sms ou un tweet il y a toujours quelqu'un et ceci par tous les temps.

Le samedi possibilité de courir en groupe sur parcours plus ou moins longs après accord avec les coureurs présents. Activité abordable pour tous

Vous êtes tous les bienvenus, jeunes ou moins jeunes, marcheurs ou coureurs, tous cela dans la bonne humeur.

Et après l'effort le réconfort devant un petit déjeuner partagé tous ensemble pour un bon moment de convivialité.

> Isabelle Truffaz & Dylan Rouchouse / ASVGS Section Cross

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT
contactez-nous par email :
asvgs.cross@gmail.com



Quelles nouvelles aux Paniers de Versonnex ?

Quelques changements depuis notre dernier article. L'assemblée générale, qui a eu lieu le 24 novembre 2025, a permis à chacun de faire le point sur ses souhaits, ses possibilités et les difficultés rencontrées.

La collaboration avec Mireille et Laura, nos productrices de légumes, a pris fin en décembre et le bureau a trouvé une nouvelle productrice à Sergy. C'est maintenant **Anne-Sophie, «Les jardins du renard»**, qui nous livrera tous les mardis de bons et bios légumes.



Elle nous propose chaque semaine un petit panier à 16 euros et un grand panier à 28 euros.

Nous poursuivons nos collaborations avec Raphaël (EARL plumes et poils) qui nous livrent des œufs chaque semaine, avec

Olivier et Alice (GAEC la ferme sur la tour) qui proposent de la viande bovine et porcine toutes les 6 semaines, et avec la Belle orange pour les agrumes, avocats et huile d'olive.

Sans oublier nos ventes ponctuelles : pommes et poires, châtaignes et produits dérivés, miel et noix en saison automnale.



Récemment nous avons été contactés par Valérie Alex, ancienne versonnexoise maintenant installée à Gex, qui propose des bouquets et fleurs coupées issus de son jardin. Elle commence son activité et propose de livrer des bouquets à la demande. Vous pouvez la contacter au 06 63 04 97 63 (sms ou message) dès que le printemps se sera installé.

L'AMAP des paniers de Versonnex c'est une belle aventure entre des producteurs et des consommateurs engagés qui dure depuis 2011.

> Les Paniers de Versonnex

www.paniers.versonnex.fr/

Email : webmaster.panierdeversonnex@gmail.com



Nouvelles du Sou des Écoles

Le SOU des Écoles continue sur sa lancée dynamique en cette année 2025/2026, avec de nouveaux événements divertissants et festifs, tout en soutenant activement les projets éducatifs de l'école.



Après un démarrage réussi avec le Happy-Hour de rentrée, le SOU a poursuivi sur sa lancée avec une soirée Halloween, haute en décorations effrayantes, avec de nombreux ateliers créatifs et jeux pour les enfants.

Ensuite et pour bien commencer la période des fêtes, le SOU a organisé une vente de chocolats de la "Chocolaterie de Mélanie" récemment installée à la Grange à Pont de Versonnex... Enfin et pour finir l'année en beauté, la magie d'un beau Noël nous a accompagné lors de la traditionnelle soirée de fin d'année, où le Père Noël a encore émerveillé et gâté de friandises les enfants. A la suite du traditionnel spectacle de chants des enfants de l'école dirigé par M. Eric Digaud, le spectacle de "Goupil ou Face" a ravi les petits et les grands! Le repas Tartiflette a régalé les gourmands et la soirée dansante, qui a suivi, a permis à tous de bien s'amuser et se défouler...



L'année 2026 a débuté sur les chapeaux de roue avec la soirée Carnaval : cette année encore nous avons proposé un Loto pour les enfants et une Crêpe Party, un événement incontournable qui a connu un franc succès auprès des enfants et des parents. Afin



de continuer à bien manger cet hiver et partager de beaux moments entre amis et en famille, le SOU a organisé une vente de fromages de la fromagerie "Les Monts de Joux", qui a bien été appréciée.

Le SOU terminera son année de festivités le 13 juin avec la Kermesse de l'école. Moment attendu de tous, la Kermesse rassemble tous les acteurs de l'éducation de nos enfants au cours d'une journée rythmée par les chants et jeux en tous genres.

Il est important de rappeler que derrière chaque moment festif se cache un objectif important : la collecte de fonds pour soutenir les projets éducatifs de nos enseignants. Grâce à votre générosité et à l'engagement de nos bénévoles, le SOU des Écoles finance cette année diverses activités telles que les visites/sorties scolaires particulièrement nombreuses cette année pour toute l'école, le grand voyage scolaire de 3 jours des CM1 & CM2 et des activités de théâtre ou de badminton...

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers la Mairie, ses agents municipaux, les enseignants, et tous les parents qui contribuent au succès de nos actions. Le SOU des Écoles joue un rôle crucial dans le renforcement des liens communautaires, et nous espérons pouvoir continuer à soutenir activement notre école pour de nombreuses années encore.

Enfin, n'oubliez pas que le SOU des Écoles met à disposition son matériel pour vos propres événements, avec des tarifs préférentiels pour les habitants de la Commune. Que vous ayez besoin de matériel HiFi ou d'un grand barnum, nous sommes là pour répondre à vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette aventure, ou suivez-nous sur Facebook pour rester informé de nos prochaines activités !

> Sou des écoles de Versonnex

QUAND LE CARTON DEVIENT UN TRÉSOR:

Exposition Artisanale des Ateliers de Colette

Tout commence par quelques planches de carton, une règle, un crayon... et beaucoup de patience. Peu à peu, sous des mains attentives, le carton prend forme. Les mesures doivent être précises, les découpes soignées, les assemblages délicats. Puis viennent les finitions : un tissu choisi avec soin, un papier délicatement posé. Ce sont souvent les petits détails qui transforment un simple objet en une belle création.

Dans nos ateliers, ces boîtes naissent depuis plus de vingt ans. Chacune est unique. Certaines cachent des tiroirs, d'autres un couvercle, mais toutes portent la trace de l'imagination et du savoir-faire de celle qui les a réalisées. Et chacune finit par trouver sa place : pour garder des bijoux, des souvenirs... ou simplement pour embellir un coin de la maison.

L'exposition permet de découvrir ces boîtes, mais aussi d'autres petites merveilles façonnées avec minutie et patience par les membres de l'association. Des créations prêtes à trouver leur utilité et leur place dans votre quotidien ou à devenir un cadeau plein de sens.

Et bien sûr, notre tombola — devenue au fil des années un incontournable très attendu — permettait peut-être de repartir avec l'une des créations uniques réalisées par nos membres. L'exposition s'est tenue du 24 au 26 avril 2026 à la Salle Pierre Jaques, rassemblant les créations des membres de l'association autour de leur passion commune du cartonnage, peinture sur soie, encadrement et mosaïque.

L'association poursuit ses activités tout au long de l'année et prépare déjà de nouveaux projets. Il n'est jamais trop tard pour venir découvrir les ateliers, et pourquoi pas s'y essayer à son tour.

LES ATELIERS DE COLETTE

Horaires

LUNDI	Peinture sur soie	14h-16h30
MARDI	Cartonnage Encadrement	15h-18h 16h45-19h
JEUDI	Cartonnage Mosaïque	14h15-16h30 16h45-19h

lieu: 01210 Versonnex

infos: Karina Schaefer
06 52 74 02 77
karischaefer@yahoo.fr

La 8e saison débute en septembre 2026

FIT-PIL
gym basée sur le pilates



FIT-YO
yoga

"SCULPTÉE EN DOUCEUR, DÉTENDUE EN PROFONDEUR"

SAISON 2026-27

COURS RÉGULIERS:

FIT-PIL + YIN VERNONNEX – LUNDI 19H15
FIT-PIL VERNONNEX – MERCREDI 18H15
FIT-PIL DOUX SAUVERNY – JEUDI 9H
FIT-PIL + YIN VERNONNEX – JEUDI 19H15
FIT-PIL DOUX VERNONNEX – VENDREDI 9H
FIT-YO VERNONNEX – LUNDI 11H30
FIT-YO SAUVERNY – MARDI 9H
FIT-YO VERNONNEX – MERCREDI 19H20

ABONNEMENT SAISONNIER : 15 € / COURS (23 COURS). PARTICIPATION PONCTUEL : 18 €
 LES PLACES SONT GARANTIES UNIQUEMENT AVEC L'ABONNEMENT SAISONNIER.

COURS PONCTUEL:

FIT-PIL (VERNONNEX) – SAMEDI 9H

TARIF: 15€, INSCRIPTION 24H À L'AVANCE VIA LE GROUPE WHATSAPP

fitmeandrea@gmail.com

www.fitmeandrea.org

SMS: +33.648065945 whatsapp: +41.767076852

Andrea, instructrice Pilates-mat, Yoga multistyle

Appel à tous les ARTISTES !



Le Salon de la Saint Martin se déroulera du 14 au 29 novembre 2026 dans la Salle Pierre Jaques à Versonnex.

Cette exposition d'art annuelle, organisée par l'Association d'Art et de Culture de Versonnex, fêtera sa 43ème édition en 2026. Il s'agit d'une exposition collective d'artistes locaux présentant principalement de la peinture et de la sculpture (les autres types d'art sont les bienvenus). Les artistes sont invités à postuler pour cette 43ème édition de l'exposition en remplissant ce formulaire en ligne **avant le 30 mai**:



<https://bit.ly/SaintMartin2026>

Si vous avez des questions sur l'exposition ou si vous souhaitez simplement être ajoutés à notre liste de diffusion, veuillez envoyer un message à: art.et.culture.versonnex@gmail.com



Cette année, le festival Tôt ou T'Arts fête ses 25 ans

Le festival Tôt ou T'Arts revient à VERNONNEX le JEUDI 21 MAI 2026 dès 18h00 en extérieur de la Salle Pierre Jaques

Une soirée festive et spectaculaire coorganisée avec les villes de Versonnex, de Sauverny et le Centre socioculturel de Gex

1 soirée – 2 spectacles de rue



© Planeta Trampoli

19h - «Spectacle Back2Classics»
 Cirque et trampoline
 – Tout public – durée : 40 min présenté par la compagnie Planeta Trampoli

Une compagnie qui nous vient tout droit de Catalogne, en Espagne. Un spectacle de trampoline frais, de proximité et intime destiné à toute la famille, où le cirque le plus classique fusionne avec les cultures urbaines à travers la danse, la musique et l'art du turntablism (scratch avec disques vinyles). Une proposition où le trampoline prend vie parmi les «folies» et les acrobaties de l'artiste. Un voyage dans le passé plein d'humour, de poésie, d'innocence, de rythme et de caramboles, capable de changer l'idée que nous avons du trampoline.

<https://planetatrampoli.com/>

Teaser : <https://youtu.be/SPisat0x52o?si=qyhV9RHFjNoakYQE>

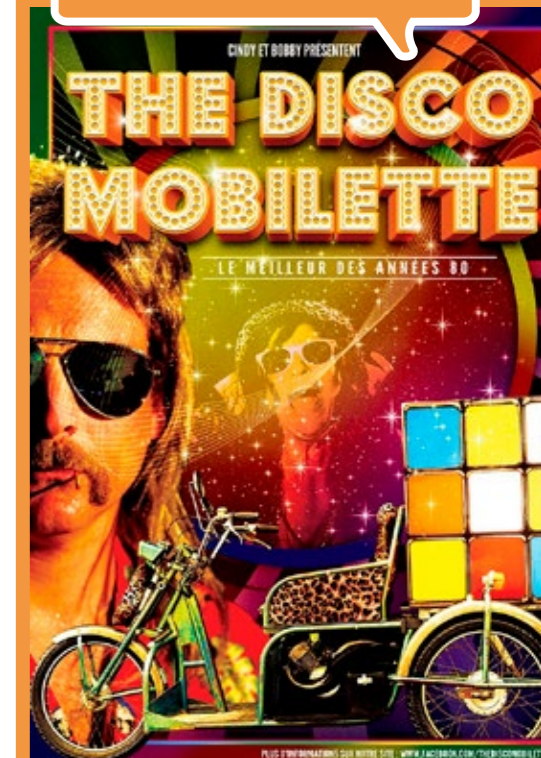
DÈS 18H, ON VOUS ATTEND !

Animation proposée par le CSC Les Libellules
 Grands jeux traditionnels en bois
 Bar et P'tite restauration sur place proposée par une association locale
 Repli en cas d'intempéries
 Salle Pierre Jaques – route de Collex-Bossy - Versonnex

Un événement gratuit et en accès libre – participation libre proposée sur place

CSC 04.50.28.34.17
 secretariat@cscleslibellules.fr

ZOOM ! Retrouvez tous lesspectacles sur www.festivaltotoutarts.com



©Le Dandy Manchot



20h15 - «Spectacle RE»
 Théâtre de rue – Tout public dès 6 ans – durée : 60 min présenté par la compagnie Fil à Retordre

C'est l'histoire de Monsieur Martin qui va acheter une noix de coco chez l'épicier... à la manière des «Exercices de Styles» de Raymond Queneau, cette scène entre un épicier et un client - d'une banalité affligeante ! - est jouée à l'infini sur des modes différents ! Tout à tour fable épique, comédie musicale, spectacle pour enfant, one man show, mime burlesque, danse contemporaine, théâtre de rue, ... on monte crescendo dans la folie et l'absurde. Un moment de pur bonheur !

<https://cirque-fil-a-retordre.com/>

Teaser : https://youtu.be/pxHI35Xs_-o

Fête des Mères 2026

Cette année encore, la municipalité offrira aux mamans de Versonnex un spectacle musical, THE DISCO MOBILETTE.

Définitivement consternés par la musique actuelle, Cindy & Bobby décident de remonter le temps pour retourner dans les années 80. Un concert avec tout le punch et le fun des tubes des années 80 pour un revival décalé et complètement déjanté et pleinement assumé !

Vendredi 29 mai 2026 à 20h00
 salle Pierre Jaques à Versonnex
 (ouverture des portes à 19h30).

INSCRIPTION :
 en ligne via le QR Code ci-contre, ou par téléphone au
 04 50 41 15 59



VERNONNEX
www.versonnex.fr
 Mai 2026



LE MATIN - GRANGE À PONT (DÈS 9H) POUR LES ADULTES

La journée s'ouvrira par une salutation au soleil, adaptée à tous les niveaux. Trois ateliers seront ensuite proposés à partir de 10h : un café-santé autour de la nutrition, une séance de prévention des risques cardiovasculaires, et une initiation aux premiers secours incluant l'utilisation d'un défibrillateur.

LE MIDI - ÉTANG DE CESSY (12H)

Les participants se retrouveront autour d'un repas canadien convivial, l'occasion de souffler avant l'après-midi.

Parcours du Cœur

Le 5 juin, Versonnex s'associe à la Fédération Française de Cardiologie pour organiser son Parcours du Cœur, une journée dédiée à la prévention et à la sensibilisation des maladies cardio-vasculaires.

En parallèle - À l'école (dès 8h30) pour les enfants de l'école.

Pendant ce temps, les enfants seront accueillis à l'école, où des professionnels de santé animeront des activités autour du thème du cœur et de l'activité physique, ainsi que des ateliers premiers secours adaptés à leur âge.

DÈS 14H RENDEZ-VOUS POUR TOUS À L'ÉCOLE

Le village se mettra en mouvement avec une marche intergénérationnelle, ouverte à tous, pour parcourir ensemble le village de Versonnex.

LA CLÔTURE (16H)

La journée se terminera en musique avec le chant «Un Cœur» de Vianney, en présence d'Éric Digaud et de tous les participants.

Pour vous entraîner à chanter Un Cœur : <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=xwUK7o0vCLK>

Venez nombreux, aucune inscription nécessaire !



DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE Vendredi 19 juin à la Salle Pierre Jaques

LA SOCIÉTÉ MUSICALE DE FERNEY-VOLTAIRE (orchestre d'harmonie regroupant environ 70 musiciens) vous interprétera des airs populaires, des musiques de film et des reprises de variétés ou de grands classiques.

www.musiqueferney.com



Fête de la Musique 2026

15h00

Classe de Flûtes à bec
Classe de Trompettes
Classe de chant

17h00

Chœur d'enfants
Extraits de Walt Disney

Dimanche 21 juin
Salle Pierre Jaques
Versonnex



Versoléo 8, découvrez le programme !

DE LA MUSIQUE

Comme d'habitude, le festival offrira une programmation de qualité (voir l'affiche) avec des artistes locaux et des groupes confirmés pour que chacun trouve son bonheur.

Vendredi, après l'énergie débordante du groupe nyonnais **Gab Scraper**, la musique de Reaven, groupe français formé par deux amis d'enfance, nous fera vibrer avec ses riffs rock solides et ses mélodies accrocheuses, nuancés de sonorités électro.

Originaire de l'est de la France, suivra **Follow The Y** qui écrit sa propre recette de la pop-rock music. Bienvenue dans leur monde coloré inspiré des 80's, où se mêlent guitares, trompettes, banjos et synthés. Sans oublier les **SmokeHeads** qui nous promettent un show décoiffant tout en lumière! Samedi, **LJ & The Rods** entamera la soirée avec ses vibrantes compositions country rock. Puis ce sera au tour du presque mythique groupe lucernois **Dada Ante Portas** de nous ravir. Des claviers entraînants, des riffs de guitare scintillants et une ambiance rétro irrésistible, qui accrochent et donnent immédiatement envie de danser.

Le festival se terminera avec **Telegraph** et ses hymnes d'espoir, ses engagements porteurs des revendications de toute une génération... Des messages universels et une énergie très contagieuse qui séduiront tous les publics.

DES STANDS DE RESTAURATION ET DE BOISSONS

Vous pourrez vous restaurer auprès des foodtrucks fidèles de notre festival. Une gamme nouvelle fera aussi son apparition avec des saveurs africaines et japonaises. Traditionnellement, les pompiers de Versonnex proposeront crêpes et barbes à papa, et un nouveau venu vendra des glaces et des kurtos. Pour augmenter l'assortiment des boissons et pour votre plaisir, nous ouvrirons un bar à cocktails !

UN ESPRIT FESTIF

Notre festival reste gratuit et familial. C'est en grande partie grâce à nos fidèles sponsors, que nous remercions chaleureusement, que cette belle fête peut avoir lieu.

versonnex
chemin de la Commune

26 & 27
juin 2026
vendredi dès 18h
samedi dès 17h30

DADA ANTE PORTAS
REAVEN
TELEGRAPH
FOLLOW THE Y
LJ & THE RODS
GAB SCRAPER
SMOKEHEADS

The Rolling Dads
Rèvolt'age
Flying Tea Pots
Databelow
Wings To Die

entrée
gratuite

www.versoleo.fr

ET SI VOUS VOULEZ NOUS AIDER

Vous pouvez participer à notre récolte de fonds sur le site Versoléo.fr, ou proposer vos services comme bénévole, pour deux heures ou plus, sur festival.versoleo@gmail.com

Rendez-vous les 26 et 27 juin 2026,
chemin de la Commune, Versonnex

> Pascale Steinmann

5^{ème} édition du Tour de France Féminin

Etape 3, lundi 3 août : GENÈVE-POLIGNY

Genève sera la ville de départ de la troisième étape du Tour de France Femmes avec Zwift. Après quelques kilomètres sur territoire suisse, le peloton retrouvera la France voisine. VERSONNEX sera la première commune Française traversée par le tour 2026. Des animations seront programmées dans la commune

Nous publierons l'horaire de passage de la caravane publicitaire quelques semaines avant la manifestation.

Règles de sécurité

Lors du passage de la Caravane publicitaire, le comité d'organisation invite le public à respecter les règles de sécurité suivantes :

Veillez bien surveiller vos enfants,
Ne courez pas sur la route,
Maintenez votre chien en laisse,
Prenez les articles de main à main

> Jean-Luc MOLINARD



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Mai 2026

Quelques règles DE BON VOISINAGE À RESPECTER :



JARDINAGE :

l'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, etc... à moins de 100 mètres d'une zone habitée est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- L'utilisation de ces engins les dimanches et jours fériés est interdite.



BRICOLAGE :

Les travaux réalisés par les particuliers, soit sur des propriétés privées situées à moins de 100 mètres d'une zone habitée, soit à l'intérieur d'appartements situés dans un immeuble à usage d'habitation, au moyen de moteurs thermiques ou électriques bruyants, sont autorisés en fonction des mêmes horaires et périodes journalières.

DÉFINITION D'UN TROUBLE ANORMAL DE VOISINAGE :

Les troubles de voisinage désignent des nuisances ou gênes anormales causées par un voisin. Ce trouble est sonore lorsqu'il résulte de bruits provenant d'activité professionnelle ou de bruits domestiques.

Il peut s'agir de bruits causés par :

Un individu (ou plusieurs), locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête...)

Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage ou de jardinage, pétards, pompe à chaleur, éolienne, appareils électroménagers...)

Un animal (cris, aboiements).

Pour qu'un bruit puisse être reconnu comme un trouble anormal de voisinage, il doit dépasser les inconvénients ordinaires de la vie en collectivité.

Les nuisances sonores peuvent être ponctuelles (par exemple une fête) ou répétitives (aboiements, musique forte), de jour comme de nuit.

Trois critères principaux sont pris en compte pour apprécier l'anormalité d'un bruit :

L'intensité du bruit, c'est-à-dire la gravité du trouble qu'il suscite.

La durée et la répétition, une nuisance ponctuelle étant moins souvent considérée comme un trouble qu'une gêne récurrente.

Et le contexte local (zone urbaine ou rurale, professionnelle ou résidentielle). Par exemple, un bruit jugé tolérable dans un environnement urbain dense peut être considéré comme anormal dans un quartier calme.

A noter également que les autres bruits, qualifiés d'anormaux du voisinage, causés sans nécessité

ou dus à un défaut de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants, tels que : aboiements de chiens, utilisation de véhicules bruyants, musique trop forte, etc... sont également proscrits, aussi bien de jour que de nuit.



CIRCULATION DES CHIENS :

il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls ou sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, **doivent être tenus** en laisse et munis d'un dispositif d'identification.



TAILLE DES HAIES EN BORDURE DE VOIRIE :

Selon l'article R161-24 du code rural, les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite de voie. Si les propriétaires riverains négligeaient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office à leurs frais, par la commune, après une mise en demeure restée sans résultat.

Selon le code civil, les haies plantées à moins de 2 mètres de votre limite de propriété ne peuvent pas dépasser 2 mètres de haut.

Chacun d'entre nous est responsable de ses gestes lorsqu'il dépose ses déchets.

Les points de recyclage **doivent rester propres.**

Si je n'ai pas de badge pour ouvrir le conteneur d'ordures ménagères, je ne dépose pas les sacs au pied. J'appelle le 04 50 40 95 00 pour obtenir les badges de mon logement ou je remplis le formulaire

Les gros cartons doivent être amenés à la déchetterie et en aucun cas je ne les abandonne au pied des conteneurs. **Ces dépôts sont considérés comme dépôt sauvage et sont passibles d'une contravention.**

Si un conteneur de tri semble plein, j'essaie d'accéder à une autre

ouverture de ce conteneur ou j'emmène mes emballages dans un autre.

ouverture de ce conteneur ou j'emmène mes emballages dans un autre.

R571-76-1 code de l'environnement et R634-2 du code pénal. Pour le dépôt, abandon, jet ou déversement, en lieu public ou privé (à l'exception des emplacements désignés à cet effet) d'ordure, déchets, déjection, matériaux liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. 135€.

R635-8 alinéa1 code pénal R541-77 code de l'environnement L121-2 du code de la route. Pour le dépôt d'objet ou d'ordure et déversement de déjection ou liquide insalubre transportés à l'aide d'un véhicule. 1 500€ (confiscation du véhicule si nécessaire) si récidive 3 000€.

NOS ANIMAUX, SOUS CONTRÔLE



Pourquoi

• Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances.

• En montagne, le pastoralisme peut être une activité importante. Les chiens « Patous », qui assurent la protection des troupeaux, peuvent considérer votre chien comme une menace.

► Gardons nos animaux de compagnie à moins de 100 mètres de nous et sous notre contrôle direct.

► Ne dérangeons pas les troupeaux et tenons nos chiens en laisse.

► Du 15 avril au 30 juin, pendant la saison des naissances, il est obligatoire de tenir nos chiens en laisse en dehors des allées forestières.



Ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende.

Du 15 avril au 30 juin, dans les bois et forêts, la promenade des chiens non tenus en laisse est interdite en dehors des allées forestières.

Durant toute l'année, il est **interdit de laisser divaguer** son chien dans les **terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs (arrêté du 16 mars 1955)**. En effet, les chiens en liberté peuvent causer des dommages à l'environnement en perturbant la flore locale, en dérangeant les habitats naturels ou en laissant des déchets non ramassés, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur l'écosystème local et sur les bovins.

En cas de non-respect, le contrevenant s'expose à une contravention de 4^{ème} classe, soit une amende de 750 euros.



Stop aux contaminations dans les champs !

Les déjections canines peuvent être porteuses de parasites. L'un d'entre eux cause la néosporose, une maladie grave chez les vaches, qui entraîne des avortements. Elle se transmet quand elles mangent de l'herbe ou du foin contaminé par des déjections. Malheureusement, il n'y a aucun traitement ni vaccin disponible et les vaches infectées transmettent souvent la maladie à leurs veaux.

Cette maladie est l'affaire de tous. Afin de limiter sa propagation, les éleveurs déploient un contrôle strict des vaches positives et veulent éviter tout risque de contamination.



Je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse !



NAISSANCES, BIENVENUE À :

Clémence VIANES née le 26 octobre 2025

Naël CROZIER né le 12 novembre 2025

Toutes nos félicitations aux heureux parents

AGENDA

Vendredi 8 mai

Cérémonie commémorative victoire du 8 mai 1945 - 11h Mairie

Samedi 9 mai

Fête de la nature printemps 9h-13h Grange à Pont 208 route de Divonne

Jeudi 21 mai

Festival Tôt Ou T'Arts 18h Parvis salle Pierre Jaques

Samedi 23 mai

Repair Café 9h -12h Grange à Pont

Vendredi 29 mai

Spectacle Fête des mères «The Disco Mobilettes» 20h Salle Pierre Jaques - ouverture des portes 19h30

Samedi 30 et dimanche 31 mai

Stage Gospel et chants africains - One Voice Connect. Inscription : www.helloasso.com/associations/one-voice-connect Salle Pierre Jaques

Dimanche 31 mai

Vide grenier quartier de Bois Chatton 10h-17h

Vendredi 5 juin

Parcours du cœur 9h Départ de la Grange à Pont

Samedi 6 juin

Concert Ensemble Jean-Philippe Rameau 20h Salle Pierre Jaques

Dimanche 7 juin

Concert Ensemble Jean-Philippe Rameau 17h Salle Pierre Jaques

Dépôts sauvages

Pour éviter que les points d'apports volontaires se transforment en Déchetteries, nous comptons sur le civisme de chacun.

Si des dépôts sont constatés à côté des conteneurs, l'usager concerné s'expose alors à une amende pour dépôt sauvage.

Pour rappel tout Dépôt sauvage est punissable d'une amende forfaitaire de 135 € minimum.



Mercredi 10 juin

Animation Harry Potter
14h30 Bibliothèque

Samedi 13 juin

Kermesse de l'école - Sou des écoles

Mardi 16 juin

Concert par le Chœur Sapaudia
Salle Pierre Jaques

Vendredi 19 juin

Concert orchestre d'Harmonie de Ferney Voltaire
Grange à Pont ou Salle Pierre Jaques

Dimanche 21 juin

Audition de l'école de musique
(classe de trompette, chant, flûte à bec)
15h Salle Pierre Jaques

Concert du Chœur d'enfants de Versonnex
17h Salle Pierre Jaques

Vendredi 26 et samedi 27 juin

Festival de musique «Versoléo»
Champs à côté du CTS

Samedi 4 juillet

Repair Café
9h -12h Grange à Pont

Lundi 13 juillet

Animation Légo
10h Bibliothèque

Mardi 4 août

Animation Légo
14h Bibliothèque

Mardi 1^{er} septembre

Concert Cello Arte
Salle Pierre Jaques

Samedi 05 septembre

Cérémonie des nouveaux arrivants et forum des associations Grange à Pont

Samedi 10 octobre

Bougeons avec Ma Bulle Rose

La feuille de printemps de Versonnex
Journal municipal d'informations

Publication : Mairie de Versonnex
Nombre d'exemplaires : 1050
Photo de couverture : Daniel Deviscourt
Photos : Commission communication
Impression : Imprimerie Piétri
Graphisme : Sophie Bousser
Comité de rédaction : Pierre Mader, Jean-Luc Molinard, Dominique Porteilla Fournier, Magali Van Schoors, Martine Ducros
Coordination : Magali Van Schoors et Sophie Bousser

PERMANENCES DES ÉLUS

Uniquement sur rendez-vous

Pierre MADER, Maire
Donata ROTH, 1^{ère} adjointe : Solidarité, CCAS, Logement, Personnel
Daniel DEVISCOURT, 2^{ème} adjoint : Urbanisme, Mobilité, Travaux, Sécurité
Sophie ROBERT, 3^{ème} adjointe : Enfance, Scolaire et Jeunesse
Jean Luc MOLINARD, 4^{ème} adjoint : Culture, Sport, Vie associative
Martine DUCROS, 5^{ème} adjointe : Finances, Budget, Achats, Appel d'offres, Economie locale, Commerce et artisanat
Dominique Porteilla Fournier, Conseillère déléguée : Transition écologique, Environnement et Santé
Magali VAN SCHOORS, Conseillère déléguée : Communication

MAIRIE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex
Tél : 04.50 41 15 59
Mail : mairie@versonnex.fr
Site : www.versonnex.fr

Horaires :

Lundi : 9 h -12 h et 14 h -18 h
Mardi : 8 h -12 h
Mercredi : 9 h -12 h et 14 h -18 h
Jeudi : 8 h -14 h
Vendredi : 9 h -12 h et 14 h -17 h

Consultant urbanisme

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 8h30 à 10h30
SUR RENDEZ-VOUS au 04 50 41 15 59

Service urbanisme de la mairie exclusivement
sur **RENDEZ-VOUS** au 04 50 41 15 59

BIBLIOTHÈQUE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex
Tél : 04 50 41 19 49
Mail : bibliothèque@versonnex.fr

Horaires :

Mercredi : 14h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 13h00

DÉCHÈTERIE

Route de Cessy, Lieu-dit Chemin Levé
01210 Versonnex - 04 50 42 74 74

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

De mars à octobre :

Du lundi au vendredi : de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 18h00**

Le samedi non-stop : de **8h30 à 18h00**

Le dimanche matin de **9h à 12h00**

En dehors de ces horaires, merci de ne rien déposer sur le domaine public.

LES NUMÉROS UTILES

- > **Gendarmerie d'Ornex** : 04 50 40 59 30 (ou le 17)
- > **Chèque volé** : 08 92 68 32 08
- > **Carte bancaire volée** : 08 92 70 57 05

SANTÉ

- > **Centre hospitalier Alpes Léman** (CHAL)
04 50 82 20 00
- > **Centre hospitalier de la région Anney**
04 50 63 63 63
- > **Polyclinique de Savoie** (Annemasse)
0 826 30 41 00
- > **Hôpital de Saint Julien** 04 50 49 65 65
- > **Hôpital cantonal de Genève** 00 41 22 372 33 11
- > **Hôpital de la Tour** (Meyrin) 00 41 22 719 61 11
- > **Centre antipoison** (Lyon) 04 72 11 69 11
- > **Centre des grands brûlés** (Lyon) 04 78 61 89 50
- > **Centre de soins Infirmiers ADMR**
04 50 99 95 45
- > **Pharmacies de garde** 32 37
- > **Pharmacie de la Forge** Versonnex
04 50 41 14 13 - www.pharmaforge.fr
- > **Pompiers** : **18 Gendarmes** : **17 SAMU 15**
- > **Appeler les secours depuis un portable** : **112**

SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

- > **Centre départemental de solidarité** 30 01
- > **Ain Solidarités** : www.ainsolidarites.ain.fr
- > **ADOM 01** service d'aide et d'accompagnement à domicile 04 74 52 45 20
- > **Numéro national enfants disparus** 116 000
- > **Enfant maltraité** 119
- > **Violence conjugale info** 39 19
- > **Protection des mineurs** sur internet 30 18
- > **Non au harcèlement scolaire** 30 20
- > **Prévention du suicide** 31 14
- > **Samu social** 115
- > **Covid appui psychologique** 0800 130 000
Vous êtes en souffrance www.covidecoute.org
- > **Entourage social**, une appli qui peut aider
www.entourage.social
- > **N° d'urgence unique pour sourds** 114
- > **SIDA Info service** 0 800 840 800
- > **Info Cancer service** 0 810 810 821

TAXI

Sami Taxi 06 08 47 27 54

Taxi Vigny Pays de Gex 06 70 06 19 14

Quelques numéros de téléphone :

- > **Service de gestion et valorisation des déchets** : 04 50 40 95 00 renseignements sur le tri, le compostage, les problèmes de collecte, commande de poubelles, composteurs.
- > **Allo Encombrants** : 04 50 20 65 86 pour vous débarrasser de vos objets volumineux sur RDV.



VERSONNEX
www.versonnex.fr